



الشركة الدولية للتجارة المالي
Compagnie Internationale de Leasing

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

Société anonyme au capital de 25.000.000 DT
16 avenue Jean Jaurès - Tunis -
MF. 381878SAM000

COMPLEMENT D'INFORMATIONS

La Compagnie Internationale de Leasing publie, ci-dessous, des informations complémentaires au niveau de la huitième résolution adoptée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 Mai 2012 :

Huitième résolution, publiée :

« L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer Messieurs Skander KAMOUN, Afif BEN YAHIA et Walid ZAHEG en qualité d'Administrateur pour une période de deux ans prenant fin à la date de l'AGO statuant sur l'exercice 2013. »

Huitième résolution, modifiée :

« L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer Messieurs Afif BEN YAHIA, Walid ZAHEG et Skander KAMOUN en qualité d'Administrateurs pour une période de deux ans prenant fin à la date de l'AGO statuant sur l'exercice 2013. Les deux premiers administrateurs sont qualifiés de membres indépendants au sens de l'article 13 de la circulaire de la BCT n°2011-06.

L'Assemblée Générale Ordinaire désigne Mr Khaled BEN HASSINE en tant qu'administrateur représentant les intérêts des actionnaires personnes physiques autres que les actionnaires principaux tels que définis par l'article 40 de la loi n°2001-65. »



الشركة الدولية للإيجار المالي
Compagnie Internationale de Leasing

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

Société anonyme au capital de 25.000.000 DT
16 avenue Jean Jaurès - Tunis -
MF. 381878SAM000

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux comptes sur l'exercice 2011, approuve le rapport du conseil d'administration dans son intégralité, les conventions et opérations spéciales mentionnées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes ainsi que les états financiers de l'exercice clos le 31/12/2011 tels qu'ils lui sont présentés. En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserve aux Administrateurs pour leur gestion relative à l'exercice 2011.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport des Commissaires aux comptes, approuve les états financiers consolidés de la Société au 31 décembre 2011 tels qu'ils lui sont présentés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter les bénéfices comme suit :

❖ Résultat net 2011	:	8.203.155
❖ Report à nouveau 2010	:	754.145
Total	:	8.957.300
❖ Réserve légale	:	447.865
❖ Dotation au fonds social	:	200.000
❖ Réserves pour		
Réinvestissements exonérés	:	4.330.000
Solde à affecter	:	3.979.435
❖ Bénéfice à distribuer	:	3.750.000
❖ Report à nouveau	:	229.435

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide la distribution d'un dividende à raison de 0,750 DT par action.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide la mise en paiement des dividendes le 31/05/2012.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer les jetons de présence au titre de l'exercice 2011 à 49.000 DT.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de reclasser aux réserves extraordinaires la réserve pour risques généraux de 500 000Dinars.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire a pris acte de la démission de Mr Salah SOUKI de son poste d'administrateur dans le cadre du respect des dispositions de la circulaire de la BCT n°2011-06 relative au renforcement des règles de bonne gouvernance dans les établissements de crédit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer Messieurs Afif BEN YAHIA, Walid ZAHEG et Skander KAMOUN en qualité d'Administrateurs pour une période de deux ans prenant fin à la date de l'AGO statuant sur l'exercice 2013. Les deux premiers administrateurs sont qualifiés de membres indépendants au sens de l'article 13 de la circulaire de la BCT n°2011-06.

L'Assemblée Générale Ordinaire désigne Mr Khaled BEN HASSINE en tant qu'administrateur représentant les intérêts des actionnaires personnes physiques autres que les actionnaires principaux tels que définis par l'article 40 de la loi n°2001-65.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer la société « DELTA CONSULT » représentée par Mr Walid BEN SALAH, en tant que commissaire aux comptes pour la vérification et la certification des états financiers de la société ainsi que les états financiers consolidés pour un mandat de trois ans prenant fin à la date de l'AGO statuant sur l'exercice 2014.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise l'émission par la Compagnie Internationale de Leasing d'un ou plusieurs emprunts obligataires d'un montant de Cent Millions de Dinars (100 000 000D) et ce avant la date de la tenue de l'A.G.O statuant sur l'exercice 2012, et donne pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au porteur d'un original ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée, tous pouvoirs pour effectuer et remplir toutes formalités légalement requises.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité